

Reçu en préfecture le 07/05/2021





ID: 093-229300082-20210506-2021_05_06_029-DE



COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 6 mai 2021

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Laroche, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, Mme Valleton, M. Monany, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Saïd-Anzum

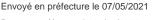
ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Derkaoui donnant pouvoir à M. Bedreddine Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi

ÉTAIENT ABSENTS:

M. Taïbi, M. Bluteau, Mme Lagarde, M. Prudhomme





Recu en préfecture le 07/05/2021

Affiché le





Délibération n° 13-01 du 6 mai 2021

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 AFFECTÉES AUX DÉPLACEMENTS DES CLUBS EN CHAMPIONNAT NATIONAL ET INTERNATIONAL INTERVENUS EN 2020 – CONVENTIONS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-XI-73 du 5 novembre 2015, fixant les critères d'attribution des subventions de fonctionnement dans le cadre des dispositifs de droit commun « clubs de niveau national » et « clubs de niveau international »,

Vu sa délibération n°13-2 du 30 janvier 2020 fixant pour les clubs de niveau national et international les nouvelles modalités d'intervention effectives au 1er janvier 2020,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE les subventions de fonctionnement 2021 aux associations tel qu'indiqué en annexe, affectées à la participation d'associations à des championnats nationaux et internationaux intervenus en 2020 ;
- APPROUVE les conventions, dont projets ci-annexés, à conclure avec les associations suivantes :
 - · Red-Star-club Montreuillois.
 - Club sportif Noisy-le-Grand roller-skating,
 - Association sportive de karting Rosny 93,



Envoyé en préfecture le 07/05/2021 Reçu en préfecture le 07/05/2021 Affiché le

ID: 093-229300082-20210506-2021_05_06_029-DE

- Association sportive de Bondy;
- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer lesdites conventions, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental, et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✔	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.